

**FICHE D'INSCRIPTION EXTRASCOLAIRE**  
**Maternelle / Élémentaire de la Petite Section au CM2**  
**VACANCES D'AOUT 2024**

Seules les demandes d'inscription retournées **avant le vendredi 14 juin 2024 (17h00)** :

- Par mail : [inscriptionsperixtrascolaires@ccgevrey-nuits.com](mailto:inscriptionsperixtrascolaires@ccgevrey-nuits.com)
- En ligne via l'espace citoyen
- Déposées à l'Espace France Services, 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges.

Seront étudiées par le service Enfance Jeunesse.

Les équipes du service Enfance Jeunesse ont travaillé pour que les projets d'animations permettent aux enfants de bénéficier de temps de loisirs.

**Dans le cas où un accueil comptabiliserait moins de 7 enfants inscrits ou si la capacité maximale d'accueil est atteinte, votre(vos) enfant(s) pourra(ont) être orienté(s) dans la structure du choix n°2.**

**Les dossiers d'inscriptions seront examinés conformément au règlement de fonctionnement des accueils péri et extrascolaires de la manière suivante :**

- Les demandes d'accueil de 4 à 5 jours par semaine sont traitées en priorité du 6 au 17 mai 2024.
- Les demandes pour 3 jours ou moins par semaine sont traitées du 18 mai au 14 juin 2024.

**• Les familles devront être à jour des règlements des factures péri et extrascolaires.**

**ENFANT :**

Nom : .....Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe : Masculin  Féminin

Adresse : .....

Mail : .....Tél : .....

Nom et prénom du responsable légal 1 : .....

Nom et prénom du responsable légal 2 : .....

**Inscription en journée complète uniquement.**

Accueil de 7h15 à 9h00 et départ de 16h45 à 18h30 tous les jours ouvrés.

### Liste des accueils ouverts du 5 au 16 août 2024 :

- Gevrey-Chambertin (Petite section au CM2)
- Nuits-Saint-Georges (Petite section à la grande section)
- Concoeur (départ de Nuits-Saint-Georges) : Elémentaire (CP au CM2)

Choix 1 : ..... Choix 2 : .....

Semaine du 5 au 9/08	<u>Lundi 5</u> <input type="checkbox"/>	<u>Mardi 6</u> <input type="checkbox"/>	<u>Mercredi 7</u> <input type="checkbox"/>	<u>Jeudi 8</u> <input type="checkbox"/>	<u>Vendredi 9</u> <input type="checkbox"/>
Semaine du 12 au 16/08	<u>Lundi 12</u> <input type="checkbox"/>	<u>Mardi 13</u> <input type="checkbox"/>	<u>Mercredi 14</u> <input type="checkbox"/>	<u>Jeudi 15</u> FERIE	<u>Vendredi 16</u> <input type="checkbox"/>

### Liste des accueils ouverts du 19 au 23 août 2024 :

- Gevrey-Chambertin / Noiron-Sous-Gevrey / Villers-La-Faye (Petite section au CM2)
- Nuits-Saint-Georges (Petite section à la grande section inclus)
- Concoeur (départ de Nuits-Saint-Georges) : Elémentaire (CP au CM2)

Choix 1 : ..... Choix 2 : .....

Semaine du 19 au 23/08	<u>Lundi 19</u> <input type="checkbox"/>	<u>Mardi 20</u> <input type="checkbox"/>	<u>Mercredi 21</u> <input type="checkbox"/>	<u>Jeudi 22</u> <input type="checkbox"/>	<u>Vendredi 23</u> <input type="checkbox"/>
------------------------	---	---	--	---	--

### Liste des accueils ouverts du 26 août au 30 août 2024 :

- Gevrey-Chambertin / Noiron-Sous-Gevrey / Villers-La-Faye / Nuits-Saint-Georges (Petite section au CM2)

Choix 1 : ..... Choix 2 : .....

Semaine du 26 au 29/08	<u>Lundi 26</u> <input type="checkbox"/>	<u>Mardi 27</u> <input type="checkbox"/>	<u>Mercredi 28</u> <input type="checkbox"/>	<u>Jeudi 29</u> <input type="checkbox"/>
------------------------	---	---	--	---

### VEILLEES / MINI-CAMP SUR INSCRIPTION COMPLEMENTAIRE (voir Fiche annexe)



**Veillée** : les jeudis 8 et 22 août 2024 pour les enfants du CP au CM2 de 18h30 à 21h30

**Mini-camp** : **Inscription obligatoire la journée du mardi (la veille) : journée de cohésion/préparation du séjour....**  
- du 21 au 23 août 2024 pour les enfants du CP au CM2

Je soussigné(s) ..... responsable(s) légal(aux) de l'enfant : .....

- Déclare(ent) avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'accueil fréquenté par l'enfant et de l'accepter.

- Autorise(ent) les organisateurs à prendre toutes les mesures en cas d'urgence médicale (notamment hospitalisation...).

- Certifie(ent) l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche d'inscription.

- Autorise(ent) mon enfant (uniquement si + de 6 ans) à rentrer seul(e) dès la fermeture de l'accueil extrascolaire.  
OUI  NON

Fait à : .....

Signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux)

Le : .....

**Une réponse positive ou négative sera adressée aux familles le 28 juin 2024 au plus tard.**

## ANNEXE - FICHE D'INSCRIPTION

# Veillées / Mini-camp

### AOUT 2024

Seules les demandes d'inscription retournées **avant le vendredi 14 juin 2024 (17h00)** :

- Par mail : [inscriptionsperiextrascolaires@ccgevreynuits.com](mailto:inscriptionsperiextrascolaires@ccgevreynuits.com)
- En ligne via l'espace citoyen
- Déposées à l'Espace France Services, 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges.

Seront étudiées par le service Enfance Jeunesse.

Les équipes du service Enfance Jeunesse ont travaillé pour que les projets d'animations permettent aux enfants de bénéficier de temps de loisirs.

**Une réunion d'information aura lieu courant juin 2024 pour les familles inscrites au mini-camp (présentation des équipes, lieu d'hébergement, horaires départ/retour, trousseau ...)**

- **Les familles devront être à jour des règlements des factures péri et extrascolaires.**

### **ENFANT :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe : Masculin  Féminin

Classe (année scolaire 2023/2024) : ..... Ecole : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Nom et prénom du responsable légal 1 : .....

Nom et prénom du responsable légal 2 : .....

# VEILLEES

**Public concerné** : les enfants du CP au CM2

**Lieu** : l'accueil de loisirs de l'inscription « vacances d'août 2024 »

**Nombre de places** : 24 places

**Horaires** : de 18h30 à 21h30 (inscription sur la journée obligatoire)

**Coût veillée** : 1 tarif « journée extrascolaire » + 1 « APS soir » (identique APS midi) + 1 repas supplémentaire (soir)

<b>Veillée Jeudi 8 août 2024</b> <input type="checkbox"/>	<b>Veillée Jeudi 22 août 2024</b> <input type="checkbox"/>
--	---

# MINI-CAMP

Inscription sur 4 jours : inscription obligatoire la veille (journée du mardi), journée de cohésion/préparation

**Coût du mini-camp** : 1 tarif « journée extrascolaire » (journée du mardi) + 3 tarifs « journée extrascolaire » majorés de 30 % + 2 repas supplémentaires (soir) - (Petits déjeuner inclus dans le séjour)

La majoration de 30 % inclus : les frais d'hébergement, de transport et d'activités spécifiques

<b>Journée du mardi 20 août 2024 (Inscription obligatoire) + Mini-camp Aventuriers Aux Pimprenelles (Chaux-21) En gestion libre Du 21 au 23 août 2024</b> <input type="checkbox"/> Enfants du CP au CM2 <b>(24 places)</b>
---

Je soussigné(s) .....responsable(s) légal(aux) de l'enfant :.....

- Déclare(ent) avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'accueil fréquenté par l'enfant et de l'accepter.
- Autorise(ent) les organisateurs à prendre toutes les mesures en cas d'urgence médicale (notamment hospitalisation...).
- Certifie(ent) l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche d'inscription.

Fait à : .....

Signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux)

Le : .....